



La BCE renforce les mesures d'assouplissement de sa politique monétaire

Lors de sa réunion du 4 septembre 2014, le Conseil des gouverneurs de la BCE a adopté deux séries de mesures visant à lutter contre la faible inflation et soutenir l'activité économique de la zone euro. D'une part, une nouvelle baisse des taux directeurs : le taux des opérations principales de refinancement est abaissé de 10 points de base, à 0,05 % ; le taux de la facilité de prêt marginal est abaissé de 10 points de base, à 0,30 % et le taux de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,20 %. D'autre part, le lancement de deux programmes d'achat d'actifs du secteur privé non financier : un programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset-backed securities –ABS) et un programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bonds). Les interventions au titre de ces programmes débiteront en octobre 2014. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du Conseil, Mario Draghi, Président de la BCE a notamment indiqué que « Les mesures nouvellement décidées, ainsi que les opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui seront conduites dans deux semaines, auront une incidence notable sur le bilan de la BCE. Elles viennent s'ajouter à l'arsenal des mesures de politique monétaire prises ces derniers mois (...) Dans notre analyse, nous avons pris en compte les perspectives d'inflation globalement faibles, l'essoufflement récent de la dynamique de croissance de la zone euro et la persistance d'évolutions atones de la monnaie et du crédit (...) À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2 %. (...) S'il devenait nécessaire d'accentuer notre réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

La déclaration introductive de Mario Draghi :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-declaration-introductive-septembre-2014.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - La Commission Juncker: une équipe forte et expérimentée

Elle a été présentée hier par son président Jean-Claude Juncker. L'ancien ministre français Pierre Moscovici est nommé Commissaire européen aux Affaires économiques et financières : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-984_fr.htm

2 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en juillet 2014, stable comparé à juin 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de juillet 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % en juillet 2014, également stable comparé à juin 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,9 % de juillet 2013. Eurostat estime qu'en juillet 2014, 24,850 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,409 millions dans la zone euro. Par rapport à juin 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 41 000 dans l'UE28 et est quasiment resté stable dans la zone euro. Comparé à juillet 2013, le chômage a baissé de 1,634 million de personnes dans l'UE28 et de 725 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne et en Autriche (4,9 % chacun), et les plus élevés en Grèce (27,2 % en mai 2014) et en Espagne (24,5 %).

Paiement sans contact

Développement de la sécurité

Les paiements par mobile ou sans contact ne représentent qu'une part minime des transactions mondiales. Plusieurs opérateurs télécoms et bancaires, ou issus par exemple de la grande distribution, ont commencé à développer des systèmes comportant une sécurité renforcée ce qui laisse entrevoir une forte concurrence dans ce secteur pour les mois à venir.

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2014-947 du 20 août 2014 relative au taux de l'intérêt légal :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029391527&dateTexte=&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Parution des rapports annuels 2013 de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin



Les rapports annuels de l'IEDOM 2013 (Edition 2014) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont été publiés le mardi 9 septembre. Ces documents proposent en respectivement 94 et 93 pages une analyse des principales évolutions économiques, bancaires et sociales de ces collectivités durant l'année écoulée. L'IEDOM a présenté ses analyses lors de deux conférences de presse qui se sont tenues les 8 et 9 septembre 2014 dans chacune des îles du Nord.

Comme toutes les publications de l'IEDOM, ces rapports sont librement téléchargeables sur le site internet de l'Institut : <http://www.iedom.fr>

Saint-Barthélemy : une activité économique bien orientée

En 2013, l'activité économique reste bien orientée. Le tourisme, première activité économique de l'île continue d'être un secteur dynamique. La fréquentation touristique de l'île poursuit sa hausse (+3,9 % de visiteurs sur un an, après +2,7 % en 2012). En 2013, près de 334 000 passagers ont ainsi été accueillis à Saint-Barthélemy. L'hébergement et la restauration reste le premier employeur de l'île et représente 33,0 % des effectifs salariés. Marqué par une baisse de la consommation de ciment, le secteur du BTP se maintient grâce à la bonne tenue de l'investissement en travaux publics. En effet, la collectivité, dont la situation budgétaire est solide, accompagne cette évolution avec le financement de nombreux projets structurants qui a atteint en 2013 un total de 15,4 millions €. En 2013, le secteur du BTP concentre 18,9 % des effectifs salariés de l'île, se situant derrière les secteurs du commerce (20,2 %) et des autres services marchands (20,3 %).

Dans ce contexte économique favorable, l'activité bancaire se maintient mais enregistre une augmentation plus ralentie de l'encours de crédits sains (+2,4 % contre +10,1 % en 2012). À 509 millions €, la collecte d'épargne connaît un net rebond en 2013 (+15 % contre +3,9 % en 2012) notamment les dépôts des entreprises (+28,2 %) et l'épargne longue (+12,7 %).

Les indicateurs bancaires du 1^{er} semestre 2014 sont bien orientés enregistrant une croissance des encours de crédits et des dépôts de respectivement 2,5 % et 4,1 % à fin juin, en glissement semestriel.

Saint-Martin : une activité économique fragile

En 2013, les signes de redressement de l'économie saint-martinoise observés depuis 2010 restent fragiles. Les différents secteurs d'activité peinent à retrouver leur dynamisme d'avant-crise. Bien que le tourisme affiche des résultats meilleurs qu'en 2012, la fréquentation touristique de l'île - qui atteint un nouveau record en 2013 avec 2,5 millions de visiteurs - ne bénéficie que peu à la partie française qui capte seulement 10 % du flux de touristes. Toutefois, l'hébergement et la restauration représente une part importante des effectifs salariés (25,1 %). Ce secteur est le deuxième employeur de l'île, se situant derrière celui des autres services marchands (34,3 %) mais devant celui du commerce (21,8 %). Le secteur du BTP, quatrième pourvoyeur d'emplois avec 6,4 % des effectifs salariés, reste déprimé.

L'activité bancaire est contrastée en 2013. Elle enregistre pour la troisième année consécutive un recul de l'encours total de crédits (-1,9 %) qui atteint 195 millions €. Cette évolution est principalement induite par la faiblesse de la demande de crédits aux entreprises (-4,7 %). À 289 millions €, les actifs financiers sont quant à eux dynamiques (+8,5 %), particulièrement ceux des ménages (+11,4 %), venant souligner la prudence et l'attentisme des agents économiques.

Au premier semestre 2014, les indicateurs monétaires sont en demi-teinte. La collecte nette affiche une baisse de 1,6 %. En revanche, l'encours de crédits sains qui s'élève 197,8 millions €, s'améliore de +1,5 % sur le semestre.

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Tendances conjoncturelles » du 2^e trimestre 2014, téléchargeable librement sur le site <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

François Hollande annonce des mesures pour l'Outre-mer

Le 21 août 2014, lors de sa visite à la Réunion, le Président de la République a annoncé différentes mesures en faveur des départements d'Outre-mer (DOM). En particulier, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) serait porté à 9 %, contre 6 % en France métropolitaine, et le crédit d'impôt recherche (CIR) devrait atteindre 50 %, contre 30 % dans l'hexagone.

Fonds européens FEDER-FSE 2014-2020

Dans le cadre de la programmation FEDER-FSE, près de 611 millions € seront injectés en Guadeloupe d'ici 2020. La région souhaite orienter ces fonds européens autour de trois axes principaux. Le premier vise au lancement d'une croissance intelligente pour moderniser et diversifier l'économie locale. Le second consiste en la mise en place d'une croissance durable pour protéger et valoriser les ressources naturelles, et le troisième axe concerne le développement de l'emploi, l'augmentation des qualifications et

l'efficacité des administrations locales. Sur les 611 millions €, 68 millions € seront consacrés au renforcement des filières de recyclage et à l'amélioration de la gestion des déchets et 61,4 millions € seront destinés au renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

Visite de la ministre du Commerce de Sainte-Lucie

Début août 2014, à l'occasion d'une visite organisée par l'association Coreca (Contacts et Recherches Caraïbes), Emma Hyppolyte, ministre du Commerce de Sainte-Lucie, a rencontré différentes personnalités politiques et du monde de l'entreprise en Guadeloupe. L'objectif était d'identifier les vecteurs du développement des échanges entre les deux îles, comme le tourisme et l'industrie des services.

Eau : 22 millions € de travaux d'urgence

L'alimentation en eau potable est une situation préoccupante en Guadeloupe. Le 1^{er} septembre 2014, la Région, le Département, et les principaux acteurs de l'eau se sont réunis pour l'élaboration d'un plan d'action. L'objectif de ce plan, à hauteur de 22 millions €, est la réalisation de travaux d'urgence pour préparer la prochaine saison sèche. La gestion en sera confiée à l'Office de l'eau. Pour les années à venir, 300 millions € ont été jugés nécessaires pour le rétablissement du réseau d'alimentation et de la production d'eau en Guadeloupe.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Saint-Martin : programme opérationnel de coopération transfrontalière 2014-2020

Le 18 août 2014, une lettre d'intention de coopération a été signée entre Aline Hanson, la Présidente du Conseil Territorial de Saint-Martin, Philippe Chopin, le représentant de l'État français, et Sarah Wescot-Williams, la Première Ministre de Sint Maarten.

10 millions € seront consacrés au développement de projets communs dans le cadre du programme opérationnel européen 2014-2020. Trois grands projets ont été retenus : la protection du lagon de Simpson Bay, l'aménagement de la ravine de Belle-plaine, et la réalisation d'une station d'épuration à Cole Bay.

Sint Maarten : plus de 2 millions de croisiéristes d'ici fin 2014

Sint Maarten pourrait accueillir plus de 2 millions de croisiéristes d'ici fin 2014. En 2013, près de 1,8 million de croisiéristes avaient débarqué côté néerlandais. Ces prévisions optimistes s'expliquent principalement par les bons résultats du premier semestre 2014. En particulier, sur les sept premiers mois, Sint Maarten avait déjà accueilli 1,2 million de passagers. Entre 2009 et 2013, 1,6 million de croisiéristes en moyenne ont débarqué à Sint Maarten chaque année.

Saint-Barthélemy : le bilan du Président de la Collectivité

Le 25 août 2014, à l'occasion de la Saint-Barthélemy, le Président de la Collectivité, Monsieur Bruno Magras, a dressé un bilan de l'année écoulée, des chantiers en cours et des différents projets. Parmi les grands chantiers en cours, il a été précisé que 80 % des routes de Gustavia seront raccordées au réseau d'assainissement d'ici la fin de l'année. L'EHPAD (rebaptisé résidence Docteur Vialenc) devrait accueillir les premiers pensionnaires début 2015. Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire va se poursuivre, à l'instar de la réfection du réseau routier. Parmi les nouveaux projets de la Collectivité, les réalisations de nouveaux logements à prix plus accessibles, d'un centre de compostage et d'une nouvelle caserne sont à l'étude.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Juillet 2014	129,5 127,7	0,2 % -0,3 %	0,3 % 0,5 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Daccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Juillet 2014	61 520	1,2 %	1,2 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Juillet 2014	128,0 1 476,8	- -	-28,5 % -9,4 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Juillet 2014 Cumul annuel	345 2 414	23,7 % -	-11,3 % -10,9 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Août 2014	19 631 478	0,8 % -5,5 %	-2,5 % -10,3 %	

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Août 2014 Cumul annuel	208 331 1 418 907	9,2 % -	-3,6 % 0,7 %	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Août 2014	244 113 77 232	-6,2 % 5,5 %	-9,4 % -15,2 %	
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre 2013 Cumul annuel	99 1 036	22,2 % -	-5,7 % -0,6 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Août 2014 Cumul annuel	865 9 260	-39,0 % -	-16,5 % -3,2 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Août 2014 Cumul annuel	13 832 132 953	-20,5 % -	-20,6 % -11,9 %	

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

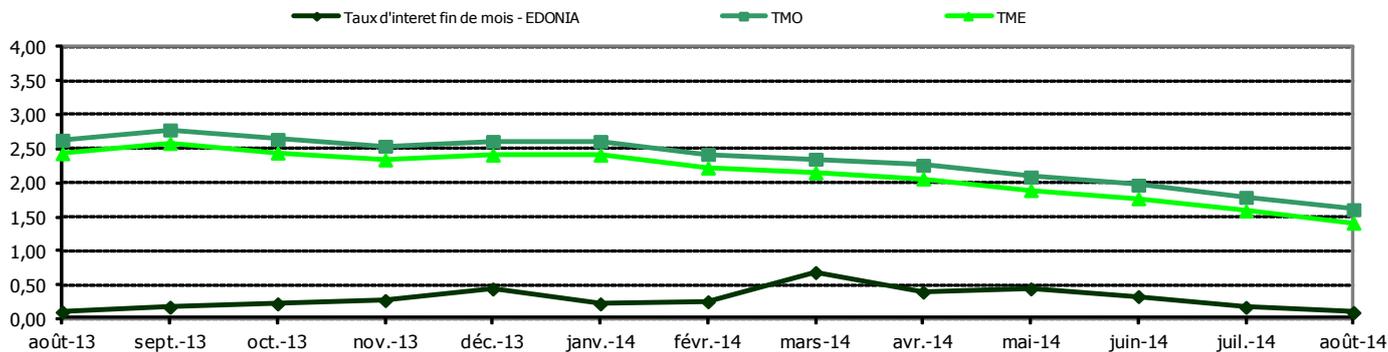
Taux d'interet fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2564%	0,0775%	0,1770%	0,1010%	0,0670%	0,1630%	0,2640%	0,4340%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
1,89%	1,77%	1,59%	1,41%	2,09%	1,97%	1,79%	1,61%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

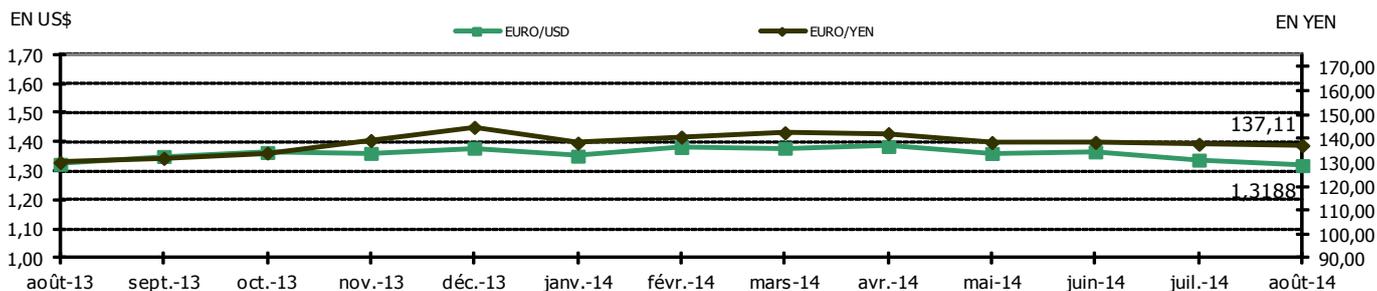
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3188	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0190	EURO/SRD (Surinam)	4,3334
EURO/JPY (Japon)	137,1100	EURO/BWP (Botswana)	11,6881	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3505
EURO/CAD (Canada)	1,4314	EURO/SCR (Seychelles)	17,0538	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,991
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7953	EURO/MUR (Maurice)	40,5437	EURO/BBD (La Barbade)	2,6263
EURO/SGD (Singapour)	1,6456	EURO/BRL (Brésil)	2,9600	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,3324
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2208	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,2625	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3368,2436	EURO/XCD (Dominique)	3,5455	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence-Zac de la Dothémare-97 139 les Abymes

Achevé d'imprimer le 16 septembre 2014 - Dépôt légal : septembre 2014 - ISSN 1240-3806